

sous les armes, puis vous les triez sur le volet et les renvoyez dans la vie civile. Quel rôle comptez-vous que joueront ces effectifs dans votre programme de formation technique?

M. WILLOUGHBY: Nous y avons certainement songé. Nous en parlons en détail dans notre rapport. Nous avons recommandé aux provinces de faire enquête sur toutes les facilités actuellement à l'usage des armées et des industries de guerre pour voir quelles écoles pourraient être rendues disponibles avec avantage, et nous envisageons sûrement l'une et l'autre question dans notre rapport. Et en approuvant le rapport de l'A.E.C.T. à l'effet de tirer le meilleur parti possible des facilités existantes—plusieurs devraient, je pense, être très utiles—nous ne voyons pas pourquoi ces écoles qui ont été établies pour l'instruction militaire et technique de l'armée—quelques-unes d'entre elles sont bien outillées—ne serviraient pas à la rééducation, et à la formation professionnelle et technique de tous ceux qui rentrent dans les cadres de la vie civile.

M. MACNICOL: Ayant fait moi-même de l'enseignement, je me crois autorisé à exprimer une opinion sur la valeur de la formation professionnelle. On s'est évidemment mépris sur mon attitude.

Le PRÉSIDENT: Je le sais.

M. MACNICOL: J'approuve tout ce qui a été dit des traitements. J'ai enseigné pour \$300 par année.

Mlle TRUAX: C'est pourquoi vous n'êtes pas resté dans l'enseignement.

M. MACNICOL: Au bout d'un an, j'ai eu une augmentation de \$50 par an dans une école rurale. J'ai fait entrer à l'école secondaire les premiers élèves de cette école qui y soient jamais entrés, et l'école avaient été construite en 1847. Il y avait des enfants allemands, et c'étaient d'excellents enfants qui, sans parler l'anglais à leur entrée à l'école, n'en subirent pas moins leur épreuve d'admission à l'école secondaire à l'âge de douze ans. Rien de ce que je viens de dire ne porte vraiment sur l'enseignement même.

Le PRÉSIDENT: C'est entendu.

M. MACNICOL: A l'heure actuelle, j'ai dans ma circonscription 70,000 travailleurs des deux sexes, y compris leurs familles, et je m'intéresse naturellement avant tout au problème de l'emploi. Je connais beaucoup de ces gens—j'en connais des centaines et peut-être des milliers—et je sais que rien n'est plus décourageant pour un ouvrier d'usine que d'avoir à rentrer chez lui et à annoncer à sa femme et à ses enfants qu'il est sans emploi, qu'il a reçu son congé. Le spectre du besoin se lève aussitôt. Je vois même d'ici ce qui se passera au lendemain de la guerre. Tous les problèmes à l'étude sont de la première importance, et je ne voudrais pas que l'on doute pour un seul moment de mon opinion sur le corps professionnel—mais je ne puis m'empêcher de me demander quel est, à l'heure actuelle, le principal devoir de notre Comité. Je puis me tromper, parce que ce n'est là que ma propre opinion, mais je crois que le principal est de voir à ce que les milliers d'hommes qui seront congédiés dans ma circonscription, et dans toutes les circonscriptions industrielles du Canada, aient au moins un moyen de gagner leur vie. Comment puis-je leur aider comme membre du Comité? Je ne sais pas de meilleur moyen que l'élaboration de projets, de plans et de devis. Plusieurs rapports ont été faits à ce propos à la Chambre, en deux ou trois occasions, et aucune décision n'a été prise; pas un seul programme isolé qui soit prêt, autant que je sache, et la guerre peut finir d'un moment à l'autre. J'espère qu'elle va finir. Quand elle sera finie et que la masse des chômeurs aura trouvé de l'emploi, j'approuverai tout programme pour améliorer au pays les conditions de l'enseignement. Ces conditions devraient être développées. Les salaires des instituteurs devraient être augmentés. Je sais qu'il faudrait les augmenter. Mais présentement, suis-je dans le tort de présumer que, pour ce qui me concerne, mon premier devoir est